

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

[Gérer mes cookies](#)REQUIS
SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Située entre le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France, les trois principales économies européennes, la Belgique bénéficie d'une position géographique stratégique. Malgré les défis économiques mondiaux, l'économie belge a fait preuve d'une remarquable résilience en 2023 (avec une croissance du PIB estimée à 1 %, contre +3,2 % un an plus tôt - FMI), principalement alimentée par une solide performance de la consommation privée. La force motrice de cette résilience réside dans l'ajustement automatique des salaires à l'inflation. En outre, les réductions d'impôts mises en œuvre en janvier 2023, alignant les tranches de revenus des particuliers sur le taux d'inflation élevé de 2022, ont encore renforcé le pouvoir d'achat des ménages, contribuant ainsi de manière significative à la performance économique de la Belgique. En revanche, les exportations se sont contractées en raison de l'affaiblissement de la demande des partenaires commerciaux. Le FMI prévoit une décélération à 0,9 % en 2024, suivie d'une remontée à 1,2 % en 2025. La conclusion des initiatives de soutien à l'énergie et le déclin de la croissance de l'emploi entraveront le pouvoir d'achat, tandis que les performances à l'exportation devraient être affectées à court terme en raison de la faiblesse du commerce mondial et de la diminution de la compétitivité des coûts. En outre, les conditions de financement limitées entraveront les investissements des entreprises et des particuliers.

Ces dernières années, les mesures prises par le gouvernement pour contenir les effets de la pandémie et des prix élevés de l'énergie (notamment la réduction de la TVA sur l'électricité et le gaz de 21 % à 6 %) ont considérablement pesé sur les finances publiques. Au cours de l'année 2023, l'indexation automatique des salaires et des prestations sociales du secteur public, ainsi que la hausse des paiements d'intérêts, ont entraîné une nette augmentation du ratio dépenses/PIB, avec un déficit public global estimé à 4,9 % (contre 4,4 % un an plus tôt). En 2024, le déficit devrait se stabiliser autour de 4,7 % du PIB grâce à la suppression complète des mesures liées à l'énergie et à des gains de recettes substantiels, notamment au niveau de l'impôt sur les sociétés. De même, le ratio de la dette au PIB a suivi une tendance à la hausse, atteignant environ 106 % en 2023. Il devrait encore augmenter pour atteindre 106,8 % en 2024 et 108,5 % en 2025, sous l'effet de la persistance des déficits primaires et de l'augmentation des dépenses d'intérêt (FMI). Après avoir culminé à 10,3 % en 2022, l'inflation globale a été estimée à 2,4 % en 2023 (Commission européenne). Cette baisse est attribuée à la transmission rapide de la diminution des prix de gros du gaz et de l'électricité aux prix de détail, ainsi qu'à l'impact des initiatives gouvernementales visant à freiner les hausses de prix. L'inflation globale devrait remonter à 4,2 % en 2024, l'impact de ces mesures s'atténuant progressivement. Les prévisions pour 2025 sont de 1,9 %.

Après avoir atteint un taux de 2,1 % en 2022, la croissance de l'emploi s'est ralentie pour atteindre 0,8 % en 2023. Le taux de chômage s'est établi à 5,7 % et devrait rester stable au cours de la période de prévision. La rémunération des salariés par tête augmente de 7 % en 2023, et devrait être suivie par des taux de croissance de 3,6 % en 2024 et de 3,1 % en 2025, principalement sous l'effet de l'indexation automatique des salaires observée au cours de l'année écoulée. Le faible taux de participation au marché du travail reste un défi majeur pour la Belgique dans les années à venir, le chômage affectant de manière disproportionnée les jeunes, les immigrés non européens et la région de Wallonie dans son ensemble. Dans l'ensemble, les citoyens belges bénéficient d'un PIB par habitant élevé, estimé en moyenne à 65 813 USD par le FMI pour 2023.

Indicateurs de croissance	2022	2023 (E)	2024 (E)	2025 (E)	2026 (E)
PIB (milliards USD)	579,06	627,51	658,12	682,07	703,75
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	3,2	1,0	0,9	1,2	1,2
PIB par habitant (USD)	49.843	53.657	56.085	57.955	59.594
Solde des finances publiques (en % du PIB)	-4,4	-4,9	-4,7	-4,8	-5,1
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	105,1	106,0	106,8	108,5	110,9
Taux d'inflation (%)	n/a	2,5	4,3	2,1	1,8
Taux de chômage (% de la population active)	5,6	5,7	5,7	5,7	5,5
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-20,67	-16,98	-12,78	-8,07	-5,20
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-3,6	-2,7	-1,9	-1,2	-0,7

Source : FMI - World Economic Outlook Database , October 2021

Risque pays

Consultez [l'analyse risque pays](#) proposée par la Coface.

LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

La position géographique stratégique de la Belgique, son infrastructure de transport très développée, sa large gamme de services et son influence dans l'industrie et la haute technologie ont contribué au développement de son économie. L'agriculture contribue faiblement au PIB national (0,6 %) et emploie 1 % de la population active (Banque mondiale, dernières données disponibles). Les principales cultures sont la betterave sucrière, les légumes et les fruits, la viande et le lait. Selon les données de StatBel, l'agriculture biologique représente 7,2 % de la surface agricole utilisée, dont 90,8 % en Wallonie. En 2023, la branche agricole a connu une augmentation significative de sa valeur ajoutée nette. Suite aux coûts élevés enregistrés en 2022, la consommation intermédiaire a diminué de 8,6 %, parallèlement à une hausse de 1,6 % de la valeur de la production du secteur agricole. La valeur ajoutée nette, qui représente la valeur de la production après déduction des coûts et de la dépréciation, a fait un bond impressionnant de 49,3 %.

Le secteur industriel représente 20 % du PIB et emploie la même proportion de la main-d'œuvre. Les disparités entre les trois régions belges sont importantes : alors que la Flandre a réussi à développer la deuxième industrie pétrochimique au monde, la Wallonie est en pleine restructuration, après la fermeture de ses charbonnages et d'un grand nombre d'usines sidérurgiques. Bruxelles se distingue dans les domaines des télécommunications, du développement de logiciels et des industries pharmaceutique et automobile. Bien que sa contribution au PIB ait diminué ces dernières années, l'industrie manufacturière reste un élément clé de l'économie belge (13 %).

L'économie du pays est largement orientée vers les services. En effet, le secteur tertiaire représente 69 % du PIB et emploie 80 % de la population active. Bruxelles, centre de plusieurs institutions européennes, de nombreuses représentations diplomatiques et de différents groupes d'intérêt, a essentiellement basé son économie sur les services. Le tourisme est également un secteur important de l'économie et a montré des signes de reprise en 2022 avec un record de 51 millions de nuitées, soit une hausse de 4,3 % par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Le secteur bancaire est également actif : fin 2021, le total des actifs des banques belges sur une base consolidée s'élevait à 1 151 milliards d'euros (Fédération bancaire européenne, dernières données disponibles).

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	0,9	19,4	79,7
Valeur ajoutée (en % du PIB)	0,7	20,7	68,3
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	-11,7	-0,1	4,2

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Indicateurs monétaires	2016	2017	2018	2019	2020
Euro (EUR) - Taux de change annuel moyen pour 1 USD	0,94	0,89	0,85	0,89	0,88

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'économie belge est particulièrement ouverte, le commerce extérieur représentant 193 % du PIB (Banque mondiale, dernières données disponibles). En plus d'être considérée comme un champion de l'exportation (8e rang mondial - OMC), la Belgique joue un rôle important en tant que centre de transit et de distribution pour les autres pays de l'Union européenne. Selon les données de l'Agence belge du commerce extérieur, la majorité des exportations sont constituées de produits chimiques (27,7 %), de produits minéraux (18,3 %), de matériel de transport (8,6 %), de machines et d'équipements (8,4 %), de métaux de base (7,3 %) et de matières plastiques (7 %). Les principales importations sont les produits chimiques (24,5%), les produits minéraux (23,2%), les machines et équipements (10,8%), le matériel de transport (9,1%) et les métaux de base (6,6% - données 2022).

Le rôle de plaque tournante logistique régionale de la Belgique rend son économie vulnérable aux variations de la demande extérieure, en particulier avec les partenaires commerciaux de l'UE (qui représentent 68 % des exportations et 58,5 % des importations en 2022). L'Allemagne reste le premier client (21,2 %) en 2022, suivie des Pays-Bas (13,8 %), de la France (13,1 %) et des États-Unis (5,8 %). Les principaux fournisseurs sont les Pays-Bas (25,4 %), l'Allemagne (15,9 %), la France (12,7 %), la Chine et les États-Unis (8,2 % chacun - données Agence belge du commerce extérieur).

Selon les données de l'OMC, en 2022, les exportations se sont élevées à 635,2 milliards d'USD, tandis que les importations ont atteint 623,6 milliards d'USD. Les exportations de services s'élevaient à 139,4 milliards d'USD et les importations à 143,5 milliards d'USD. La balance commerciale du pays est traditionnellement positive lorsqu'elle inclut les services ; cependant, le solde global du commerce extérieur était négatif d'environ 1,6 % du PIB en 2022 (contre un excédent de 1,8 % un an plus tôt - Banque mondiale). Selon les dernières données de l'Agence belge du commerce extérieur, au cours de la période janvier-septembre 2023, la Belgique a exporté pour 396,3 milliards d'euros et importé pour 385,1 milliards d'euros (en baisse de 12,3 % et 12,6 % en glissement annuel, respectivement). Au cours de cette période, l'UE a représenté 59,8 % des exportations totales et 55,3 % des importations.

Valeurs du commerce extérieur	2018	2019	2020	2021	2022
Importations de biens (millions USD)	455.188	428.878	397.957	527.128	623.686
Exportations de biens (millions USD)	468.213	446.910	421.842	548.869	635.245
Importations de services (millions USD)	124.108	124.500	118.938	136.152	143.566
Exportations de services (millions USD)	124.423	123.667	120.875	137.647	139.426

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC) ; dernières données disponibles

Indicateurs du commerce extérieur	2018	2019	2020	2021	2022
Commerce extérieur (en % du PIB)	166,5	164,2	157,2	172,6	193,1

Indicateurs du commerce extérieur	2018	2019	2020	2021	2022
Balance commerciale (hors services) <i>(millions USD)</i>	-2.004	4.176	7.037	5.014	-18.064
Balance commerciale (services inclus) <i>(millions USD)</i>	-1.651	3.344	8.876	6.605	-21.996
Importations de biens et services <i>(croissance annuelle en %)</i>	2,0	2,0	-5,6	10,7	4,9
Exportations des biens et services <i>(croissance annuelle en %)</i>	1,1	2,4	-5,0	11,3	5,1
Importations de biens et services <i>(en % du PIB)</i>	83,4	81,8	77,7	85,8	97,7
Exportations des biens et services <i>(en % du PIB)</i>	83,1	82,4	79,4	86,8	95,3

Source : Banque mondiale ; dernières données disponibles

Prévisions du commerce extérieur	2023	2024 (e)	2025 (e)	2026 (e)	2027 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	-1,2	1,7	3,5	3,6	3,5
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	-0,3	2,0	3,8	4,0	3,9

Source : IMF, World Economic Outlook ; Latest available data

Note : (e) Donnée estimée

La coopération économique internationale

La Belgique est membre des organisations économiques internationales suivantes : Union économique Benelux, CCI, OCDE, Union européenne, FMI, G-9, G-10, OMC, entre autres. Pour la liste complète des organisations économiques et autres organisations internationales auxquelles participe la Belgique, cliquez ici. L'adhésion de la Belgique à des organisations internationales est également indiquée ici.

Free Trade Agreements

La liste complète et actualisée des accords de libre-échange signés par la Belgique peut être consultée ici.

Principaux pays partenaires

Principaux clients <i>(% des exportations)</i>	2022
Allemagne	20,1%
Pays-Bas	14,2%
France	12,5%
Etats-Unis	6,8%
Royaume Uni	5,1%
Voir plus de pays	41,3%

Principaux fournisseurs <i>(% des importations)</i>	2022
Pays-Bas	21,1%
Allemagne	11,9%
France	10,7%
Royaume Uni	6,4%
Etats-Unis	5,4%
Voir plus de pays	44,5%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

LE CONTEXTE POLITIQUE

Les chefs de gouvernement

Roi : Philippe de Belgique (depuis le 21 août 2013) ;
Premier ministre : Alexander De Croo (depuis le 1 octobre 2020)

Les prochaines élections

Sénat et Chambre des députés : 2024

Le contexte politique actuel

La Belgique est un pays stable, même si les tensions culturelles entre la Wallonie (francophone) et la Flandre (flamande) ont imprégné la vie politique. Le système politique est complexe, car il existe des majorités différentes aux niveaux régional et national. Le processus décisionnel est très controversé en Belgique, car les dirigeants des "Communautés" peuvent adopter des décrets et des ordonnances ayant la même valeur juridique que les lois fédérales.

Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Alexander De Croo, en poste depuis octobre 2020, est soutenu par un accord de coalition de sept partis (également connu sous le nom de coalition "Vivaldi") : les libéraux (Open Vld et MR), les socialistes (Vooruit et PS), les verts (Groen et Ecolo) et les démocrates-chrétiens du CD&V. Les élections fédérales sont prévues pour le 9 juin 2024, avec une bonne probabilité pour la répétition de la coalition Vivaldi.

Les principaux partis politiques

Historiquement, les partis sont divisés entre les groupes français et flamands, ce qui alimente les tensions intercommunautaires.

- Parti du travail de Belgique (PTB-PVDA) : extrême gauche (idéologies : communisme, marxisme, marxisme-léninisme, socialisme)
- Parti socialiste (PS) : centre-gauche, premier parti francophone
- Alliance flamande Socialistes et Esprit (SP.A) : socialiste, parti flamand
- Ecolo: vert, parti francophone
- Groen: vert, parti flamand
- Parti chrétien, démocratique et flamand (CD&V) : centre-droit
- Centre démocratique humaniste (Les Engagés) (cdH) : centre, parti francophone
- Libéraux démocrates flamands (Open VLD) : centre-droit, parti flamand
- Mouvement réformateur (MR) : centre-droit, parti francophone

- Nouvelle alliance flamande (N-VA) : parti de droite, prône l'indépendance de la Flandre par rapport à la Belgique.
- Intérêt flamand (Vlaams Belang) : parti populiste de droite, prônant l'indépendance de la Flandre.

Le pouvoir exécutif

Le chef de l'État est le roi, qui joue un rôle essentiellement cérémoniel et symbolique. La principale fonction politique du roi est de désigner un dirigeant politique (Premier ministre) pour former un nouveau gouvernement. Après les élections législatives, le chef du parti majoritaire (ou le chef de la coalition majoritaire) est généralement nommé Premier ministre par le roi, puis approuvé par le parlement pour un mandat de quatre ans. Le roi, sur recommandation du Premier ministre, nomme officiellement le Conseil des ministres. Au niveau fédéral, le pouvoir exécutif est exercé par le Conseil des ministres, chaque ministre étant à la tête d'un département gouvernemental, avec un maximum de 15 ministres. Le Premier ministre préside le Conseil.

Le pouvoir législatif

Le Parlement Belge est bicaméral et se compose du Sénat et de la Chambre des représentants. La Chambre compte 150 membres élus directement au scrutin proportionnel. Le Sénat compte 60 membres ; 50 membres élus indirectement par les parlements communautaires et régionaux sur la base de leurs résultats électoraux, et 10 membres élus par les 50 autres sénateurs. Tous les membres du Parlement ont un mandat de 5 ans.

RÉPONSE DU PAYS AU COVID-19

Restrictions de voyage

Regularly updated travel information for all countries with regards to Covid-19 related entry regulations, flight bans, test and vaccines requirements is available on [TravelDoc Infopage](#).

To find information about the current travel regulations, including health requirements, it is also advised to consult [Travel Regulations Map](#) provided and updated on a daily basis by IATA.

Restrictions import & export

A general overview of trade restrictions which were adopted by different countries during the COVID-19 pandemic is available on the [International Trade Centre's COVID-19 Temporary Trade Measures](#) webpage.

Plan de relance économique

The summary of the EU's economic response to the COVID-19 pandemic is available on the website of the [European Council](#).

For the general overview of the key economic policy responses to the COVID-19 pandemic (fiscal, monetary and macroeconomic) in Belgium, please consult the country's dedicated section in the [IMF's Policy Tracker](#) platform.

Plan de soutien aux entreprises

For an evaluation of impact of the Covid pandemic on SMEs and an inventory of country responses to foster SME resilience, refer to the [OECD's SME Covid-19 Policy Responses](#) document.

You can also consult the [World Bank's Map of SME-Support Measures in Response to COVID-19](#).